

Les chiffres clés



	Au 31/01/13	Au 31/01/14	Evol°
DEFM catégorie A – 25 ans (Pôle emploi)	1 984	2 049	↗ 3%
JDI (MLVA)	1 745	1 797	↗ 3%

## Bilan de la mise en œuvre des emplois d'avenir dans les Missions locales

Intitulée "Premiers enseignements relatifs à la mise en œuvre des emplois d'avenir : le point de vue des directeurs de Mission locale", l'étude de l'Association nationale des directeurs de Mission Locale (ANDML), publiée le 26 mars 2014, a pour but de rendre visible le contexte et l'impact de la mise en œuvre des emplois d'avenir sur les Missions locales. Les Missions locales (97,3 %) et les Cap emploi (2,4 %) ont prescrit 85 190 emplois d'avenir au 31 décembre 2013 sur les 150 000 visés par le gouvernement (100 000 emplois d'avenir en 2013 et 50 000 supplémentaires en 2014). À la même date, 65 % des jeunes sont concernés par une formation (un même jeune peut avoir plusieurs engagements) : acquisition de nouvelles compétences (58 %), adaptation au poste de travail (43 %), parcours de formation qualifiante (35,7 %). Sur le plan des moyens, l'étude rappelle qu'il est "logique, pour un réseau en charge de mettre en place un dispositif d'État, de s'interroger sur les effets de cet engagement en termes financiers". "Pour autant, l'adéquation entre moyens nécessaires et aide financière octroyée est jugée particulièrement insuffisante dans ce cas". Le document signale aussi que "le versement en plusieurs fois de la subvention nuit à une vision à moyen terme dans le cadre des recrutements ou des extensions de temps de travail pour les salariés déjà présents" et rappelle que "le pilotage interne d'une organisation en termes de ressources humaines suppose une vision à minima stabilisée des financements sur l'année"..

Les directeurs de Mission locale pointent le problème de l'adéquation des moyens nécessaires et l'aide financière perçue. - GRANDIN Philippe. - LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 2142, 28 mars 2014.

[Consulter l'étude sur le site de l'ANDML.](#)

## Bilan d'étape et perspectives 2014 du déploiement des emplois d'avenir dans les Pays de la Loire

3 327 emplois d'avenir ont été signés entre 2012 et 2013 dans les Pays de la Loire. C'est moins que l'objectif fixé pour cette période (83,6 %) et que la moyenne nationale (92,7 %). Dans les contrats signés, le poids du secteur marchand est de 13,7 % (contre 18,4 % en moyenne nationale). 19,6 % des jeunes signataires de ces contrats sont résidents de Zones urbaines prioritaires (ZUS) et 36,9 % étaient sans emploi depuis plus de 12 mois. 54,1 % des signataires sont des jeunes femmes. La majorité des contrats signés sont des CDI ou des CDD de trois ans (54 %) et 84 % des contrats ont une durée hebdomadaire égale à 35 heures. Pour 32 % des cas, les employeurs se sont engagés à une formation qualifiante lors de la signature. Les employeurs sont, pour la part la plus importante, des collectivités territoriales ou des associations (39 % dans les deux cas). Dans 41 % des cas, les contrats sont signés au sein du secteur public et dans 31 % des cas, dans le secteur médico-social.

D'ici fin juin 2014, 1 707 nouveaux contrats d'avenir devraient être signés. Le plan d'action pour atteindre les objectifs fixés est détaillé.

*Les emplois d'avenir : bilan 2013, perspectives 2014. - Direccte Pays de la Loire. - Nantes : DIRECCTE PAYS DE LA LOIRE, 2014. - 10 p.*



- **Agefos PME Pays de la Loire/Poitou-Charentes finance la formation de demandeurs d'emploi pour les orienter vers le métier d'assistant de vie aux familles**

Les entreprises privées de services à la personne éprouvent des difficultés récurrentes à recruter des assistants de vie aux familles. C'est le constat qu'a fait Agefos PME Pays de la Loire/Poitou-Charentes après une enquête auprès de ses adhérents ligériens. Pour répondre à leurs besoins, Agefos PME s'est engagé à financer 100 % des coûts pédagogiques de 4 actions de formation auprès de 80 demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une Préparation opérationnelle à l'emploi (POE) collective en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Vendée et Sarthe. L'objectif final étant de professionnaliser ces demandeurs d'emploi en leur permettant d'obtenir une partie du titre "Assistant de vie aux familles" (c'est à dire 2 Certificats de qualification professionnelle -CQP- dépendance et de ménage) et de leur permettre ainsi de s'insérer professionnellement dans des entreprises locales. *Agefos PME s'investit dans la formation de nouvelles compétences dans le secteur des services à la personne. - Agefos PME Pays de la Loire Poitou-Charentes. - 2014.*

- **Pôle formation des industries technologiques : le nouveau nom de l'Afpi**

Nouveau nom, mêmes missions, l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie (Afpi) s'appelle désormais Pôle formation des industries technologiques. Un site de formation à découvrir dans le cadre de la Semaine de l'industrie, du 31 mars au 18 avril. Depuis septembre 2013, l'identité visuelle de l'Afpi Pays de la Loire a changé. L'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) a regroupé tous les acteurs de son réseau emploi-formation, Afpi et Centres de formation des apprentis de l'industrie (CFAI) au sein du Pôle formation des industries technologiques.

**Répondre aux besoins de formation des entreprises**

Le Pôle formation des industries technologiques forme des apprentis, des demandeurs d'emploi, des personnes en contrat de professionnalisation et des salariés. En 2012, sur plus de 1 000 compétences formées, 33 % concernent la maintenance et le process, 28 % la chaudronnerie et le soudage, 19 % la productique mécanique et 9 % l'aéronautique. Les autres concernent l'électrotechnique, la logistique et le bureau d'études. Pour 58 %, les personnes formées sont des apprentis, 34 % des demandeurs d'emploi et 8 % des personnes en contrats de professionnalisation.

**« Le chaudronnier-tuyauteur, il a de l'or dans les mains ! »**

L'insertion des apprentis est bonne avec un taux de 90 %. Près de 360 demandeurs d'emploi en 2012 ont suivi des formations qualifiantes et 215 demandeurs d'emploi sont entrés dans les dispositifs d'orientation et de préqualification financés par la Région des Pays de la Loire. Ajusteurs, drapeurs, usineurs, chaudronniers, soudeurs, agents de maintenance, ce sont des professionnels recherchés. Tous doivent avoir des qualités bien précises, bonne vision dans l'espace, grande habileté manuelle, résistance physique, concentration. Des métiers en évolution et qui permettent des progressions de carrière. Ils sont plutôt bien rémunérés et c'est un message à faire passer aux jeunes. Pour Éliane Poirier, chargée des relations jeunes et adultes au Pôle formation : « *Le chaudronnier-tuyauteur, il a de l'or dans les mains !* ».

**[Découvrez le site du Pôle formation des industries technologiques](#)**  
**[La semaine de l'industrie](#)**

- **Lancement du dispositif Praxibat pour accompagner la transition énergétique des métiers du bâtiment**

En partenariat avec l'Ademe et les professionnels du bâtiment, le Conseil régional a lancé, le 19 mars 2014, le dispositif "Praxibat". Celui-ci vise à accompagner l'évolution des métiers du bâtiment vers l'écoconstruction via la mise en place de plateaux techniques d'excellence et la formation de formateurs. À terme, dix établissements devraient proposer une plateforme labellisée Praxibat dans les Pays de la Loire. Pour ce faire, un appel à projet va être lancé auprès des établissements de formation initiale et continue de la région pour identifier les établissements qui proposeront une plateforme labellisée ; l'objectif étant "d'obtenir un maillage du territoire". Le dispositif bénéficie d'un budget de 600 000 € alloués par la Région, à quoi s'ajoutent 40 000 € pour l'accompagnement des innovations technologiques et 20 000 € pour la formation des formateurs. *Écoconstruction : la Région joue la carte formation. - KIRION Cécile. - OUEST FRANCE, s.n., 20 mars 2014.*

- **Michel Sapin demande aux Régions de s'engager sur l'offre relative aux 100 000 formations prioritaires pour l'emploi**

Michel Sapin salue, dans un courrier du 14 février 2014 adressé aux préfets et présidents de région, "la mobilisation conjointe et inédite, au niveau national comme au niveau régional" ayant permis d'atteindre les objectifs fixés par le plan 30 000 formations prioritaires pour l'emploi lancé en juillet 2013. Il rappelle les principes de mises en œuvre du plan 2014 visant l'entrée de 100 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en formation d'ici la fin de l'année : ce plan doit "s'inscrire dans la continuité" de celui engagé en 2013 et "préfigurer la réforme de la formation professionnelle". Selon le ministre du Travail, il importe d'engager des échanges sur l'offre globale de formation des demandeurs d'emploi dans chaque région, en ciblant les secteurs et métiers pour lesquels l'offre de formation doit être prioritairement renforcée à l'occasion de ce plan. *Formations prioritaires des chômeurs : Michel Sapin demande aux régions d'engager les échanges sur l'offre 2014. - GAILLARD Morgane. - AEF, 477605, 18 mars 2014..*

- **Bilan positif du plan "30 000 formations prioritaires pour l'emploi", selon Pôle emploi**

Pôle emploi a publié, le 25 mars 2013, un premier bilan du plan "30 000 formations prioritaires pour l'emploi". Ce plan avait été initié, le 21 juin 2013, par François Hollande, à l'occasion de la deuxième Conférence sociale dans le but de fournir des candidats aux emplois non pourvus, notamment dans les secteurs du BTP, de l'industrie, du transport, de l'hôtellerie et des métiers de bouche. Le bilan est jugé positif par l'opérateur public, puisqu'au 31 décembre 2013, 35 000 entrées effectives en formation avaient été comptabilisées. Pôle emploi est à présent mobilisé sur l'objectif 2014

de 100 000 nouvelles entrées en formation. *Plan "30 000 formations d'urgence" : premier bilan positif, selon Pôle emploi.* - D'ALGUERRE Benjamin. - LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 2141, 27 mars 2014.

- **Bilan du "plan 30 000" et perspectives du "plan 100 000" dans les Pays de la Loire**

Depuis août 2013, les Pays de la Loire ont enregistré 1 664 attestations d'inscriptions dans le dispositif "plan 30 000" et 1 347 entrées effectives en formation (4e région en nombre d'inscriptions). Les Pays de la Loire enregistrent un taux plus important que la moyenne de dispositifs collectifs (54,8 % contre 39,9 %). Par ailleurs, une formation sur deux est financée exclusivement par Pôle emploi dans la Région (49,6 % contre 66,8 % en moyenne nationale) ; les formations financées par Pôle emploi étant, en grande majorité des dispositifs individuels (45,8 % pour les Pays de la Loire contre 52,4 % en moyenne française). Les trois quart des personnes inscrites ont un niveau V (75 % en région contre 60 % au niveau national). La production mécanique, les services aux personnes et les échanges de gestion sont les domaines les plus fréquents (respectivement 17,5 %, 19,1 % et 21,3 %). Dans le cadre du "plan 100 000" (qui a pour objectif de faire bénéficier 100 000 demandeurs d'emploi de formations prioritaires), 5 000 demandeurs d'emploi devraient être concernés dans les Pays de la Loire. Pour financer le dispositif, 3 655 598 € sont apportés par l'État et Pôle emploi et 3 500 000 € par la Région des Pays de la Loire (dont 1,5 M€ de cofinancement attendus de Pôle emploi) sur le programme "Je me qualifie". La Région assure également un cofinancement des Préparations opérationnelles à l'emploi (POE) s'inscrivant dans des parcours de formation certifiants. *CCREFP du 28 février 2014 : les formations prioritaires pour l'emploi : bilan du dispositif "plan 30 000 en région des Pays de la Loire, projections 2014 : le plan 100 000.* - Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays de la Loire. - Nantes : CCREFP, 2014. - 11 p..

- **Commission permanente : 33 M€ pour la formation professionnelle continue, 30 M€ pour les formations sanitaires et sociales et 157 M€ pour l'éducation et l'apprentissage**

Réunie le 24 février 2014, la Commission permanente du Conseil régional a examiné la première enveloppe de l'année d'un montant de 333 M€. Ainsi, 29 M€ sont dédiés au développement économique et à l'innovation (dont 10 M€ pour le développement industriel et l'innovation), 7 M€ au fonds d'investissement des Pays de la Loire (renforcement des fonds propres des entreprises et avances régionales), 33 M€ sont alloués à la formation continue et à l'emploi et 30 M€ pour les formations sanitaires et sociales, 157 M€ vont à l'éducation et à l'apprentissage, 386 150 M€ au dispositif "500 projets pour le développement économique des territoires" et 735 000 € pour l'accompagnement de 3 nouvelles entreprises régionales dans le cadre du Prêt régional de redéploiement industriel (P2RI). *Commission permanente de février 2014 : une enveloppe de 33 M€.* - Région des Pays de la Loire. – 2014

[Consulter la dépêche sur le site du Conseil régional des Pays de la Loire.](#)

**INSERTION :**

- **Bilan du déploiement du contrat de génération dans les Pays de la Loire**

Au 31 janvier 2014, 241 accords et 355 plans d'action ont été signés concernant le contrat de génération dans les Pays de la Loire (contre 3 647 accords et 3 661 plans d'actions signés au niveau national). Sur les 1 310 demandes d'aides enregistrées, 1 147 ont été accordées et 25 sont en cours d'examen. Les principaux secteurs concernés sont : les services (29 %), l'industrie (23 %), le commerce (23 %) et la construction (21 %). 82 % des demandes d'aides viennent d'entreprises de moins de 50 salariés. Dans 96 % des cas, les embauches concernent contrats à temps plein. La majorité des jeunes embauchés a entre 22 et 25 ans (57,9 %) et a un niveau IV ou moins (59 %). 57 % des jeunes ayant signé un contrat de génération étaient déjà dans l'entreprise avant la signature du contrat. Quant aux salariés âgés concernés par le contrat de génération, ils sont en majorité des hommes (67 %), de plus de 57 ans (95,8 %) et à temps plein (86,5 %). L'évolution du cadre législatif entourant le contrat de génération, le vivier d'entreprises n'ayant pas encore signé ce type de contrat et la mobilisation des crédits régionaux 2014 sur l'appui-conseil en matière de contrat de génération et de gestion des âges peuvent être considérés comme des leviers potentiels de développement du contrat de génération. *CCREFP du 28 février 2014. Contrat de génération.* - Direccte Pays de la Loire. - Nantes : DIRECCTE PAYS DE LA LOIRE, 2014. - 14 p.

- **Le Cese propose des solutions pour améliorer l'emploi et le retour à l'emploi des femmes**

Si les femmes représentent près de la moitié de la population active, leur travail reste cependant moins visible, moins reconnu et moins valorisé que celui des hommes, estime le Conseil économique, social et environnemental (Cese) dans une étude intitulée "Les femmes éloignées du marché du travail" dont la synthèse a été publiée le 25 février 2014. Par ailleurs, ce sont davantage sur les femmes que pèse la charge de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Une inégale articulation des temps de vie entre les hommes et les femmes qui provoque un retrait plus important de ces dernières du marché du travail. Le Cese propose plusieurs solutions afin d'améliorer l'emploi et le retour à l'emploi des femmes. Il suggère notamment de mieux préparer le retour de la salariée en congé parental grâce à une offre de formation avant son terme et un accompagnement individualisé. Le Cese préconise aussi, comme alternative au congé parental, l'aménagement des horaires pour les parents de jeunes enfants qui le souhaitent, avec des compensations à mettre en place afin que les entreprises ne soient pas les seules à contribuer à cet effort. Par ailleurs, le Cese souhaite renforcer la prise en compte de la parentalité dans la vie professionnelle en faisant de l'articulation des temps de vie une clause obligatoire des négociations triennales de branche sur l'égalité professionnelle. *Les responsabilités familiales pèsent sur l'emploi des femmes, selon une étude du Cese.* - LIAISONS SOCIALES. - LIAISONS SOCIALES QUOTIDIEN, 16539, 27 février 2014. - pp. 3-4.

[Consulter la synthèse du rapport sur le site du Cese.](#)

- **[Insertion des jeunes diplômés : signature d'un protocole entre les universités et le service public de l'emploi](#)**  
Le protocole d'accord entre les universités et les acteurs du Service public de l'emploi (SPE), signé le 25 février 2014 par Michel Sapin et Geneviève Fioraso, s'inscrit dans le cadre des mesures prévues par le comité interministériel de la jeunesse du 21 février 2013. Il a pour objectif de permettre à chaque jeune issu de l'enseignement supérieur, diplômé ou non, de bac à bac+8, de disposer d'une préparation à l'insertion professionnelle et d'un accompagnement vers l'emploi adaptés à ses besoins. Ce protocole clarifie la répartition des rôles entre les différents acteurs du SPE. Ainsi, les Missions locales ont plutôt vocation à accompagner les jeunes sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme ; l'offre de services de l'Apec vise principalement les étudiants diplômés de master et les jeunes docteurs ; Pôle emploi joue un rôle de pivot, pouvant faire accéder les jeunes diplômés aux nombreuses prestations proposées, dont certaines sont spécialement conçues pour eux. *Insertion des jeunes diplômés : signature d'un protocole entre universités et acteurs du service public de l'emploi.* - BOUZGARROU Claire-Hélène. - AEF, 194250, 25 février 2014.  
[En savoir plus sur le protocole sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur.](#)

## DEMOGRAPHIE :

- **[100 000 jeunes supplémentaires d'ici 2040 : un défi à relever pour les Pays de la Loire](#)**  
Après une baisse de la fécondité constatée dans les années 1980 (on compte 650 000 jeunes de 15 à 29 ans dans les Pays de la Loire contre 700 000 vingt ans plus tôt), les naissances sont à nouveau plus nombreuses depuis le début des années 2000 et on devrait compter 100 000 jeunes de plus d'ici 2040, soit 1/4 de la prévision pour l'ensemble en France (derrière Rhône-Alpes : 130 000). Depuis 2003, la région connaît la plus grande fécondité (0,15 enfant de plus en moyenne que dans les autres régions). Il faudra attendre 2024 pour retrouver une jeunesse aussi volumineuse qu'en 1990. D'ici 2040, la population des adolescents (15-19 ans) pourrait être celle qui augmente le plus fortement sur la période (+ 12 700 lycéens dans la région d'ici 2025 et croissance poursuivie jusqu'en 2030). Pour les jeunes adultes (20-24 ans), on devrait constater une baisse globale de près de 10 000 vers 2015-2016 (migrations liées à la poursuite d'études) avant d'entamer une croissance forte et continue dès 2018. Enfin, les adultes (25-29 ans) devraient connaître une hausse d'effectif à partir de 2020 jusqu'en 2030. Si tous les départements sont concernés par cette hausse de la jeunesse, la Loire-Atlantique et la Vendée devraient enregistrer un dynamisme particulièrement important (respectivement + 46 000 et + 22 000 jeunes supplémentaire d'ici 2040). En outre, Nantes métropole pourrait gagner près de 2 600 jeunes chaque année dès 2030 (contre 1 700 en 2013). En matière d'emploi, la région des Pays de la Loire pourrait être, dès 2020, la 4<sup>e</sup> région française en nombre d'actifs. De fait, la capacité des jeunes à construire leur futur et à pourvoir à leurs besoins en termes d'emplois et de logements constituera un défi multiforme à relever pour la région (politiques de formation, de logement, de développement économique, d'aides à la mobilité...). *100 000 jeunes supplémentaires d'ici 2040 : un défi à relever pour les Pays de la Loire.* - Insee Pays de la Loire ; MARTINEAU David. - ETUDE, 130, février 2014. - 4 p.  
[Consulter le n° 130 d'Étude, sur le site de l'Insee.](#)

## POLITIQUE DE L'EMPLOI :

- **[Le coût des formations hors catalogue du CNFPT freine le développement des emplois d'avenir dans les collectivités](#)**  
Selon l'observatoire mis en place par l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), le nombre total d'emplois d'avenir recrutés au sein des services des collectivités est passé de 757 à 1 265 entre septembre et décembre 2013. Sur les 98 villes et intercommunalités enquêtées, 40 % des jeunes recrutés habitent en Zones urbaines sensibles (ZUS), soit davantage que les objectifs fixés par le gouvernement (20 % en 2013 et 25 % en 2014). Ils sont majoritairement affectés à la maintenance des bâtiments et la conduite de véhicules, à la sécurité et à la prévention, à l'entretien, aux déchets et aux espaces verts et à la restauration. Les collectivités estiment à 600 euros le coût mensuel moyen hors formation par jeune à charge de la collectivité. Par ailleurs, "un coût supplémentaire réside dans la prise en charge par les collectivités de formations ne figurant pas au catalogue du Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT)". "Ce coût est d'autant moins négligeable qu'il apparaît, en décembre 2013, comme le premier frein au déploiement du dispositif", selon les conclusions de l'étude. Celle-ci souligne également la nécessaire "anticipation des besoins en emploi à l'échelle fine du territoire et un partenariat étroit avec les Missions locales" pour favoriser la montée en charge du dispositif". *Le coût des formations hors catalogue du Centre national de la Fonction publique territoriale principal frein au déploiement des emplois d'avenir dans les collectivités.* - GRANDIN Philippe. - LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 2126, 6 mars 2014.
- **[Le ministère du Travail encourage les agriculteurs à se saisir des emplois d'avenir et du contrat de génération](#)**  
Dans un discours prononcé par son directeur de cabinet Gilles Gateau, Michel Sapin rappelle, à l'occasion des états généraux de l'agriculture organisés le 21 février 2014 à Paris, les enjeux de la filière agricole : "l'image et d'attractivité des métiers", "l'amélioration de l'employabilité et des compétences", la "qualité des conditions de travail et de qualité du produit", le "coût du travail dans une industrie de main-d'oeuvre" et la "concurrence extérieure". Le ministère du Travail souligne en particulier que les emplois d'avenir et le contrat de génération représentent "une opportunité pour le monde agricole" et invite les agriculteurs à s'en saisir. "Les emplois d'avenir apportent une réponse tant sur l'embauche de jeunes, la formation de ceux-ci, que sur le coût du travail". Le contrat de génération "ouvre une possibilité" quant au problème de la transmission d'entreprise. *Le ministère du Travail encourage les agriculteurs à utiliser les emplois d'avenir et le contrat de génération.* - BOUZGARROU Claire-Hélène. - AEF, 194134, 21 février 2014.

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE :

### - Conjoncture morose en Vendée en décembre 2013

En janvier 2014, le nombre de créations d'entreprises est comparable à celui de janvier 2013 (- 1 %) mais s'inscrit en net repli par rapport à janvier 2012 (- 20 %). Les reprises d'entreprises sont en repli en janvier 2014 par rapport à la même période en 2012 (- 19 %). Les défaillances d'entreprises sont elle en baisse sur la période janvier-février 2014, comparé à l'année précédente (- 12 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est en hausse en janvier (+ 0,4 %) après un léger repli en décembre 2013 (- 2 %). Le taux de chômage est, en moyenne dans le département, de 9 % (contre 9,1 % en moyenne dans la région) avec des chiffres très variables selon les zones d'emploi (5,9 % aux Herbiers contre 12,5 % aux Sables-d'Olonne). Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi enregistrées en janvier 2014 progresse de 7 % par rapport à la même période en 2013, alors qu'il est en baisse dans la région et au niveau national (respectivement - 2 et - 7 %). Le marché intérimaire est bien orienté à la fin décembre 2013 (+ 6,6 % d'emplois sur un mois et + 11 % sur un an). *Mars 2014. - Chambre de commerce et d'industrie de la Vendée. - TABLEAU DE BORD ECONOMIQUE, 68, mars 2014. - 4 p.*

### - Un accord sur l'emploi des jeunes signé dans l'économie sociale et solidaire

L'accord sur l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes dans l'Économie sociale et solidaire (ESS), signé par quatre organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO) et l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) le 21 février 2014, prévoit la promotion de l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes et des prescripteurs d'emploi, sur la base de partenariats avec les ministères certificateurs et le service public de l'emploi. L'objectif est de favoriser une meilleure connaissance du secteur, de ses métiers et des parcours de formation notamment l'alternance. Cet accord répond à des enjeux liés à l'attractivité des métiers, à la gestion des âges et au renouvellement des équipes puisque 608 000 départs en retraite devraient intervenir dans l'ESS d'ici à 2020. *Un accord sur l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes signé dans l'économie sociale et solidaire. - BOUZGARROU Claire-Hélène. - AEF, 194357, 10 mars 2014.*

[En savoir plus sur le site de l'Udes.](#)

### - Les énergies marines renouvelables boostent les Pays de la Loire

Filière émergente dans les Pays de la Loire, les Énergies marines renouvelables (EMR) pourraient représenter, à terme, 3 500 emplois directs et indirects. À Saint-Nazaire, STX s'apprête à livrer à Dong énergies, une première sous-station éolienne. 200 emplois ont été nécessaires pour sa construction. Parallèlement, à Saint-Nazaire toujours, Alstom construit 2 usines visant à réaliser des nacelles et des générateurs d'éoliennes. 300 personnes devraient y travailler à terme (250 dans le montage et 50 dans les fonctions support -méthode, logistique, qualité, finances-). Dans le sillage des grands acteurs, plusieurs entreprises s'organisent pour répondre aux marchés des EMR via le cluster Neopolia. En outre, la région dispose d'équipements de recherche, comme à l'École centrale de Nantes. *Les énergies marines renouvelables boostent les Pays de la Loire. - CLARKE Baptiste. - ACTU-ENVIRONNEMENT : L'ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT, s.n., 27 février 2014.*

[Consulter l'article sur le site d'Actu-environnement.](#)

### - Le tissu économique des 20 zones d'emploi des Pays de la Loire

Les Pays de la Loire comptent vingt zones d'emploi, de tailles très hétérogènes et aux caractéristiques démographiques variées. Face aux mutations économiques qui résultent de crises, les territoires ne disposent pas des mêmes atouts ni des mêmes fragilités. L'économie des Pays de la Loire a relativement bien résisté grâce à la diversification des activités de la région. Les zones occidentales de la région sont celles dont la population a le plus crû au cours de la décennie écoulée. Les zones d'emploi vendéennes se caractérisent en outre par des flux migratoires importants et par une population plus âgée que la moyenne. Les deux zones de Challans et des Sables-d'Olonne sont les seules de la région où le nombre d'habitants de 65 ans ou plus excède le nombre des moins de 20 ans. Les revenus sont plus élevés dans les zones d'emploi urbaines et dans les zones littorales.

### **Des zones d'emploi hétérogènes en matière d'emploi et de qualification**

L'emploi est dynamique à l'ouest et dans les zones rurales et industrielles. Le taux d'emploi culmine dans la zone des Herbiers : 74 % des 15 à 64 ans y sont en emploi. C'est l'une des deux seules zones d'emploi de la région avec celle d'Ancenis, où plus de la moitié des 15 à 24 ans occupent un emploi et deux femmes sur trois y sont en emploi. Les niveaux de qualification et d'insertion des jeunes sont les plus faibles dans quatre zones d'emploi de l'est de la région : la zone d'emploi du Mans, au sud et à l'est, les zones d'emploi de Saumur, La Flèche et Sablé-sur-Sarthe. À l'opposé, les zones d'emploi les plus favorisées comprennent les zones d'emploi de Nantes, La Roche-sur-Yon, les Herbiers, Cholet et Laval.

[Lire la publication réalisée par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi \(Direccte\) et par la Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire](#)

## LEGISLATION :

### - Le CDI intérimaire entre en vigueur

L'arrêté du 22 février 2014 portant extension de l'accord du 10 juillet 2013 sur la sécurisation des parcours professionnels des salariés intérimaires des entreprises de travail temporaire a été publié au Journal officiel du 6 mars 2014. Il crée notamment le CDI intérimaire (objectif : 20 000 contrats signés en 3 ans) et le Fonds de sécurisation des parcours intérimaires (FSPI). Celui-ci doit permettre de financer des formations aux salariés intérimaires. Le texte oblige également à une négociation annuelle sur la rémunération minimale. *CDI intérimaires ; l'accord étendant l'accord sur la sécurisation des parcours professionnels publié au JO. - BOUZGARROU Claire-Hélène. - AEF, 194645, 6 mars 2014*

[Consulter l'arrêté sur le site de Légifrance](#)

- [Les prescripteurs d'emplois d'avenir peuvent déroger au critère de durée de recherche d'emploi pour les jeunes en difficulté](#)

Publié au Journal officiel du 22 février 2014, le décret n° 2014-188 du 20 février 2014 portant modification du décret n° 2012-1210 du 31 octobre 2012 relatif à l'emploi d'avenir autorise les organismes prescripteurs à déroger aux critères d'éligibilité liés à la durée de recherche d'emploi pour proposer un emploi d'avenir à un jeune sans emploi qui rencontre des difficultés particulièrement importantes. *Emplois d'avenir : un décret permet de déroger au critère de durée de recherche d'emploi pour les jeunes en difficulté.* - LEPEYTRE Jérôme. - AEF, 194176, 24 février 2014.

[Consulter le décret sur le site de Légifrance.](#)



## SITES WEB :

- [Ellesentreprennent.fr : un site pour aider les femmes créatrices d'entreprise](#)

L'Agence pour la création d'entreprises (APCE) a créé Ellesentreprennent.fr, un site internet destiné aux femmes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. Ce site rassemble toutes les informations utiles pour se lancer : les liens vers les réseaux nationaux d'accompagnement dédiés aux créatrices, les contacts proches et des témoignages. *Ellesentreprennent.fr. - Agence pour la création d'entreprises. - Paris : APCE, 2014.*

[Accéder au site Ellesentreprennent](#)

- [Le Crij des Pays de la Loire lance son nouveau site Web](#)

Les préoccupations des jeunes, il les connaît bien. Aussi, sur son site remis à neuf, le Centre régional information jeunesse des Pays de la Loire (Crij) met à leur disposition un grand nombre de ressources regroupées en huit rubriques. De la formation aux sorties, en passant par le travail, le logement, les déplacements, la vie au quotidien, l'engagement et un départ à l'étranger, les huit grandes rubriques déclinent chacune leur menu au plus près des recherches du public jeune. Pour cibler la demande, une fenêtre « Je vis en Pays de la Loire. À quoi ai-je droit ? » permet à l'internaute de saisir son âge, sa situation (collégien, apprenti, contrat pro, formation, en recherche d'emploi, salarié...), son thème (une des huit rubriques) et sa ville.

### Une navigation facile

Au fil des rubriques, des liens vers des sites plus spécialisés, comme par exemple, [education.gouv.fr](#) ou [meformer.org](#), enrichissent la recherche. Un agenda, une carte pour connaître les points information jeunesse à proximité et des actualités complètent les informations. Offres d'emplois, de stages et de logements sont également disponibles. Un site coloré qui permet une navigation facile et précise.

[Découvrez le site du Crij](#)

## INFOS ENTREPRISES (source : CCI Vendée)



### [CHALLANS](#)

**Etik Ouest relancée sur une bonne dynamique.** Après la perte d'un gros client (20% du CA), l'entreprise a dû fermer son site de Marseille, et licencier 8 salariés à son siège. En 2013, Etik Ouest a renoué avec la rentabilité en réalisant un CA de 4,4 ME. Les perspectives pour 2014 sont bonnes avec une croissance attendue de 25%. (*Lettre API (La) 13/03/14 p.3*)

**Une nouvelle génération à la tête de la Serba.** Créée en 1981, la Serba ouvre un nouveau chapitre. Depuis décembre, la société challandaise spécialisée dans l'ingénierie du bâtiment, a été reprise en interne par deux cadres, Stéphane Jarny et Thierry Palvadeau. Cette transmission est accompagnée par le Réseau Entreprendre Vendée, qui leur accorde un prêt d'honneur de 50 000 euros. La Serba emploie plus de 80 personnes, dont la moitié au siège à Challans, et a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 7,3 ME. (*Courrier Vendéen (Le) 20/03/14 p.23*)

**Darty inaugure sa première franchise à Challans, en Vendée.** Le groupe dirigé par Régis Schultz inaugure sa première franchise ce jeudi 6 mars 2014, sur 700 m<sup>2</sup>, dans la zone des Alizés. Le magasin est géré par Henri Grippay et Jean-Claude Hattat, avec une équipe de onze collaborateurs. (*CAUSSIL Jean-Noël, Lsa News 04/03/14 voir aussi Le Courrier Vendéen 06/03/2014*)

### [GIVRAND](#)

**Merlu : la saveur retrouvée.** Les pêcheurs de l'île d'Yeu et la société Fil'Mer ont créé un partenariat autour du merlu. Les pêcheurs s'engagent à transmettre 10% de leur merlu à l'entreprise, qui transforme le poisson en filets prêts à consommer et ultra-frais. Ce partenariat assure un apport régulier de merlu et permet à Fil'Mer de s'engager pour approvisionner ces clients de mars à septembre. (*Journal de la Vendée (Le) n°191, 03/2014 p.3*)

**O'Hara Store, un service 100% pièces détachées.** Bref. Le constructeur de mobilhomes O'Hara met l'accent sur son site internet dédié aux pièces détachées à l'usage des professionnels. <http://store.ohara.fr> ( Décisions HPA 03/2014 p.8 )

## LES SABLES-D'OLONNE

**Le chantier Feeling retrouve des vents porteurs.** Après le Morbihan, les bateaux sont de nouveau fabriqués aux Sables d'Olonne. Dans un marché en berne, le carnet de commande de l'entreprise Privilège Marine (57 salariés) est rempli jusqu'à l'été, grâce à un réseau de

## NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

**Le point sur le golf et Hémarina.** Le Syndicat Mixte Aménagement des Marais s'est réuni le 13 mars pour son bilan d'activités et faire le point sur les deux dossiers importants pour l'avenir de l'île : l'implantation d'un golf et d'un élevage de vers marins. Michel Adrien, représentant France Turbot, et Nicolas Garnier, représentant des saulniers, ont fait peur de leurs inquiétudes face au projet de golf dans la zone des marais. L'unanimité se confirme "contre ce dossier". Quant au projet de développement d'une nouvelle aquaculture marine, Hémarina est freinée dans son avancée par le financement de ses projets au niveau national. ( *Courrier Vendéen (Le) 20/03/14 p.47* )

## OLONNE-SUR-MER

**Eraole : dans le sillage de Lindberg... "Ce n'est pas une compétition, c'est un record !".** En juin 2015, Raphael Dinelli, président de la fondation Océan Vital, tentera le premier vol transatlantique sans escale "décarboné". Lancé en 2009, le premier avion sans empreinte carbone, portant le nom d'Eraole, est en phase de construction à Olonne sur Mer. Ce projet, financé par des mécènes et par la Région Pays de la Loire, représente un budget d'un million d'euros. Il reste 3 millions à trouver pour finaliser le départ. ( *BAR Julie, Sables Vendée Journal (Les) 13/03/14 p.3* )

**Domi-Mômes en plein boom. Les deux micro-crèches font déjà le plein.** En 2007, Sophie Ropert et Patricia Poiroux décident de créer un service de garde d'enfants à domicile, en se démarquant sur les horaires atypiques. Elles ont développé l'activité avec l'ouverture de deux micro crèches à Olonne sur Mer : Baby-Mômes et P'tits-Mômes. Quatre emplois à plein-temps ont été créés. Des places sont réservées par des entreprises. [www.domimomes-services.fr](http://www.domimomes-services.fr) ( *Sables Vendée Journal (Les) 13/03/14 p.19* )

## SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

**Yves Lyon-Caen, président des industries nautiques.** Président du conseil de surveillance du groupe Bénéteau, Yves Lyon-Caen succède à Jean-François Fountaine, à la présidence de la Fédération des industries nautiques (FIN). Il est aussi vice-président d'European boating industry et de la et de la Fédération européenne des industries nautiques. ( *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 26/03/14 p.4* )

## INFOS TERRITOIRE (source : CCI Vendée)



## ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

**Eolien : EDF prévoit 100 emplois sur l'île d'Yeu.** Le consortium mené par EDF Energies nouvelles prévoit l'implantation de 83 éoliennes au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier, et l'installation de son centre de maintenance à Port Joinville, avec 100 emplois à la clé. Anne-François de Saint Salvy, directeur du projet éolien en mer, a également recensé tout un tissu industriel local de PME qui peuvent être associées au projet : 158 entreprises pourraient ainsi travailler sur le projet. ( *DUPONT Brice, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 01/03/14 p.9* )

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**Challans-Aizenay : bonne nouvelle sur la 2x2.** Les travaux entre Challans et Saint-Christophe du Ligneron vont pouvoir démarrer plus tôt pour le doublement de la voie. Si tout va bien, la 2 x 2 voies pourrait être prête pour l'été 2016. ( *DUPONT Brice, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 12/03/14 p.8 Voir aussi Le Courrier Vendéen 13/03/14 p.16* )

## COMMERCE/SERVICE/ARTISANAT

**Les villes des extrêmes commerciaux.** Lsa Expert a analysé l'équipement intra-muros des 200 premières villes de France, par rang de population. Cholet détient le record national de la densité commerciale avec 3,22 m2/h. La Roche sur Yon arrive en troisième position avec 2,46 m2/h. ( *BICARD Daniel, Lsa n°2311, 20/03/14 p.12-13* )

**Grande distribution : Que Choisir a mené l'enquête. "La Vendée, terre de concurrence"** La Vendée, eldorado du client de grande surface ? En tout cas, l'enquête publiée récemment par le magazine Que Choisir classe notre

département comme le moins cher au rayon "Grandes surfaces". Selon la responsable de l'Hyper U de Challans, la guerre des prix profite au consommateur. (GUILBAUD Marc, Courrier Vendéen (Le) 13/03/14 p.2-3)

## ECONOMIE/CONJONCTURE

**Conjoncture. Retour attendu de l'investissement industriel.** La Banque de France vient de publier les résultats de son enquête annuelle réalisée auprès des chefs d'entreprises. Les dirigeants ligériens retrouvent un peu le moral. Ils devraient cette année davantage investir et anticipent une évolution de 3% de leur chiffre d'affaires et une amélioration des rentabilités. Cette progression est alimentée par un regain expéré des exportations (+8%). "Les entreprises en Pays de la Loire, bilan 2013 - perspectives 2014" accessible sur le site internet. <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/pays-de-la-loire.html> ( Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°319, 03/2014 p.7 )

## GESTION/FINANCES

**Les dirigeantes de l'Ouest s'organisent.** Le réseau des Fameuses vient de souffler sa première bougie à Nantes. Elles sont 158 adhérentes, cadres, élues, présidentes d'associations ou dirigeantes d'entreprises en Pays de la Loire et en Bretagne. Le 22 avril prochain, le réseau organise la première édition du Printemps des Fameuses au CCO de Nantes. Au programme : des débats, ateliers, conférences. [www.lesfameuses.com](http://www.lesfameuses.com) ( Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 10/03/14 p.6 )

## INDUSTRIE/INNOVATION

**Une semaine pour redorer le blason de l'industrie.** La 4ème édition de la semaine de l'industrie se tiendra du 7 au 23 avril en Vendée. Vingt cinq entreprises du secteur ouvriront leurs portes pour faire découvrir la variété de leurs métiers. La métallurgie représente, à elle seule, 20 000 emplois en Vendée, et un chiffre d'affaires qui a augmenté de 1,3% en 2013. [www.uimv.fr](http://www.uimv.fr) ( Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 21/03/14 p.7 )

**La région met la gomme sur le matériau composite.** Avec de gros consommateurs en aéronautique et plaisance, la région des Pays de la Loire prétend à une place de leader en Europe. D'autant plus que le champ s'élargit à l'automobile. Ce sont quatre-vingt-dix entreprises ligériennes qui travaillent déjà les matériaux composites, représentant environ 11 500 emplois. Douze d'entre elles exposent au salon Jec Composites, du 11 au 13 mars porte de Versailles, dont les sociétés vendéennes : Axiome (Aizenay), Créastyl (Mortagne-sur-Sèvre), Gebe2 Productique (Boufféré), et Huguet Ingenierie (Luçon). (BALLU Thierry, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 13/03/14 p.6 )

## RELATIONS INTERNATIONALES

**Groupe Agri Vendée.** Cinq entreprises vendéennes se sont regroupées pour partir à la conquête de l'Europe de l'Est. Ces entreprises de machinisme agricole mettent leurs moyens en commun pour décrocher de nouveaux marchés dans ces pays à fort potentiel. Reportage sur le terrain dans les entreprises Carré, Rabaud et Hydrokit, trois des cinq entreprises du groupe. <https://www.youtube.com/watch?v=4U-T0HZKVzo&feature=youtu.be> ( FRANCE 3 Pays de la Loire 05/03/14 p.19/20 voir aussi Le Journal de la Vendée mars 2014 p.2 )